

Conseil Stratégique Phytosanitaire

Accélérez la transition agroécologique de votre exploitation

LE PRINCIPE :

Un accompagnement pour prendre de la hauteur sur votre système de cultures, développer ses performances économiques, agro-environnementales et sociales.

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous êtes chef d'exploitation et appliquez, ou faites appliquer, vos traitements phytosanitaires ?
Depuis le 01/01/2021 vous êtes dans l'obligation de réaliser 2 conseils stratégiques phytosanitaires sur un intervalle de 5 ans.
- Vous souhaitez être accompagnés pour définir des axes de développement à vos systèmes de cultures ?

POURQUOI CHOISIR LE CONSEIL STRATÉGIQUE ?

- Faire état de mes pratiques sur les principales cultures de mon exploitation
- Identifier les leviers d'actions pour rendre mon système de cultures plus économe en produits phytosanitaires et en engrais tout en maintenant un bon niveau de performance
- Mettre en place une stratégie d'anticipation
- Obtenir mon attestation de conseil à présenter en cas de contrôle et pour le renouvellement de mon Certiphyto



LES + D'EILYPS



Une vision 360° des systèmes polycultures-élevages par la complémentarité de ses expertises



Un diagnostic technique pour des évolutions concrètes



Un conseil indépendant de proximité



Un savoir faire certifié (Agrément conseil indépendant, détenteur du Certiphyto)

LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Des leviers d'actions adaptés à mes rotations pour aller chercher de la performance.

Un gain de temps et d'argent grâce à un conseil pertinent : conseils techniques, économiques et réglementaires

L'AVIS DE NOS EXPERTS

Philippe SALMON – Conseiller spécialisé Agronomie



« Ce conseil permet d'apporter à nos clients les outils indispensables à la bonne gestion de leurs produits phytosanitaires pour un rendement optimisé de leurs cultures. Nous explorons ensemble différentes solutions : adaptation des rotations, itinéraires techniques, gestion de bioagresseurs, choix des variétés. Vous choisissez les plus adaptées à vos objectifs. »



Conseil Cultures Stratégique

LA DÉMARCHE :

● 1er conseil Année 1 : (Rdv chez vous)

- Diagnostic de votre système
- Identification des leviers d'actions employés et/ou à envisager
- Approche IFT
- Attestation obligatoire
- Dépôt des documents sur Breeder

● 2nd conseil dans un délai entre 2 et 3 ans maximum après le premier : (Rdv chez vous)

- Evaluation de l'évolution des pratiques
- Mise à jour des leviers d'actions et des résultats
- Retour d'expérience
- Attestation obligatoire
- Dépôt des documents sur Breeder

Inclus :

- Mise à disposition des documents sur votre compte BREEDER

Vous êtes clients Eilyps pour vos dossiers réglementaires fertilisation et PAC ? Demandez votre tarif « fidélité » !

Et pour vous accompagner à mettre en place les actions identifiées, optez pour notre suivi de cultures à la parcelle !



NOTES :

CONTACTS :

Philippe SALMON – Conseiller Agronomie – 06.88.84.24.83 – philippe.salmon@eilyps.fr
Lémuel MONDESIR – Conseiller Agronomie – 06.88.84.24.26 – lemuel.mondesir@eilyps.fr

